



CCAS
DE VARANGEVILLE

Résidence Autonomie

Les Chardonnerets

DOSSIER D'ADMISSION

Présenté à la Commission d'attribution des logements le

Décision de la Commission :

Accordé

Accordé, en attente de logement

Refusé

DEMANDE D'INSCRIPTION AUX CHARDONNERETS

❖ **Date d'inscription** (réservé à l'Administration) :

❖ **Renseignements :**

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse actuelle :

Situation dans le logement : Propriétaire Locataire Autre

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Pacsé(e)

Est placé : sous tutelle sous curatelle

Coordonnées du tuteur/curateur :

Coordonnées du médecin traitant :

Type de logement souhaité : F1 F2

❖ **Motivation pour intégrer les Chardonnerets :**

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Etat de santé | <input type="checkbox"/> Insécurité |
| <input type="checkbox"/> Logement inadapté | <input type="checkbox"/> Perte d'autonomie |
| <input type="checkbox"/> Solitude | <input type="checkbox"/> Rapprochement familial |

Qu'est-ce que vous attendez en intégrant les Chardonnerets ? (avis motivé à compléter par le demandeur)

.....

.....

.....

.....

❖ **Ressources**

Caisse : Montant annuel : €

Caisse : Montant annuel : €

Caisse : Montant annuel : €

Caisse : Montant annuel : €

Caisse : Montant annuel : €

❖ **Personne à contacter**

(Famille, entourage proche, tuteur ou curateur)

NOM – Prénom :

.....

Qualité ou parenté :

.....

Adresse :.....

.....

Tel :

NOM – Prénom :

.....

Qualité ou parenté :

.....

Adresse :.....

.....

Tel :

NOM – Prénom :

.....

Qualité ou parenté :

.....

Adresse :.....

.....

Tel :

Date :

Signature :

EVALUATION DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE

Pour permettre d'accueillir des personnes répondant parfaitement aux conditions d'accueil de la résidence, un conventionnement est passé avec le réseau gérontologique du Sel et Vermois afin que leur infirmière procède à une évaluation de votre autonomie.

Ce préalable est indispensable à la constitution de votre dossier de demande d'admission.

La visite sera réalisée à votre domicile.

L'infirmière nous communiquera un avis sur votre autonomie et votre capacité à intégrer la résidence ou non, avis que la commission d'attribution des logements sera libre de suivre ou pas.

L'infirmière du réseau gérontologique ainsi que les membres de la commission d'attribution des logements sont tenus au secret professionnel et médical. Aucune information d'ordre personnel ou relevant de votre vie privée ne sera communiquée.

Evaluation de

❖ Environnement de la personne et motivation pour intégrer la résidence :

.....
.....
.....
.....

❖ Estimation du GIR :

❖ Préconisations pour d'éventuelles aides à domicile :

.....
.....
.....
.....

❖ Avis sur l'admission aux Chardonnerets

.....
.....
.....
.....

A Le.....

Signature et cachet de l'infirmière du réseau gérontologique

DOCUMENTS A FOURNIR

(Cocher les cases si les documents sont joints au dossier)

Le présent dossier de demande d'admission complété et signé accompagné de

- Une copie de la carte nationale d'identité
- Les 3 dernières quittances de loyer ou une copie de la taxe foncière pour les propriétaires
- Une copie du dernier avis d'imposition ou de non imposition
- Une copie de la pension de retraite principale et complémentaire
- Une copie de la carte de sécurité sociale
- Une copie de la carte d'allocataire CAF
- Une copie du jugement de mise sous tutelle ou curatelle
- Lors de l'entrée dans les lieux, fournir une attestation annuelle d'assurance habitation
- Formulaire d'évaluation de l'autonomie établi par l'infirmière du réseau gérontologique du Sel et Vermois

Par ailleurs, vous devez impérativement prendre rendez-vous auprès de Melle MORET, la responsable de la résidence, pour une visite des lieux et un entretien individuel. Sans cela, le dossier sera considéré comme incomplet.

Pour contacter Melle MORET Céline (responsable de la résidence) :

Fpa.varangeville@wanadoo.fr

03.83.48.15.42

(Horaires d'ouverture : 9h-12h – 13h30-17h)